



EMPLOI, REVENUS

(Avis adoptés par l'Assemblée plénière du 11 février 2005)

1. Le Conseil demande à être informé des progrès permis par le fonctionnement en régime permanent de l'**enquête emploi en continu** pour l'analyse du marché du travail. Il souhaite en particulier que la phase de transition soit la plus courte possible afin que toute l'information nécessaire soit à nouveau disponible pour l'analyse structurelle et conjoncturelle du marché du travail.
2. Le conseil encourage l'enrichissement du **Système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité** (SIERA) grâce au développement de trois projets de refonte des systèmes d'exploitation de fichiers administratifs : l'application EPURE sur les salariés et les informations sur les non-salariés en provenance de l'Acoss d'une part, le système d'information sur les agents de l'Etat d'autre part. Ces projets devraient permettre, à horizon 2007-2008, de renouveler le système d'estimations de l'emploi et des revenus d'activité et de mesurer les différences de situation entre les hommes et les femmes.
3. Le conseil exprime son intérêt pour une meilleure prise en compte des **mobilités professionnelles et sociales et de leurs déterminants** (en particulier la formation). Les travaux menés par l'Insee, la Dares et le Cereq concernant les exploitations approfondies de l'enquête Formation Qualification Professionnelle, la préparation dans le cadre d'un règlement européen de l'enquête sur la formation continue auprès des ménages (*Adult Education Survey* dite AES) et de l'enquête sur la formation continue auprès des entreprises (*Continuing Vocational Training Survey* dite CVTS-3) ainsi que l'amélioration du système d'information sur les politiques de formation professionnelle dans le cadre de la décentralisation devraient y contribuer.
4. Le Conseil suivra avec attention la réalisation de l'enquête sur le **coût de la main-d'œuvre** (ECMO 2004) et les travaux méthodologiques concernant le nouveau dispositif d'enquêtes annualisées qui apportera à terme une information plus régulière et plus riche sur les salaires et le coût de la main-d'œuvre. La réflexion méthodologique englobera dans un souci de cohérence la refonte des enquêtes Activité et conditions d'emploi de la main d'œuvre (ACEMO).
5. Le Conseil note avec intérêt les travaux engagés par l'Insee pour améliorer la connaissance des **hauts revenus** et des **patrimoines**.
6. Le Conseil encourage le renouvellement de l'enquête « Relations professionnelles et négociations d'entreprise » (REPONSE) qui contribuera à l'amélioration de la connaissance sur les **relations professionnelles**. Il souhaite pouvoir disposer d'indicateurs plus fréquents sur l'état des relations sociales dans les entreprises.

7. Afin de renouveler les réflexions sur la prospective des métiers et des qualifications, le Conseil soutient les travaux menés pour enrichir les informations diffusées par **familles professionnelles** dont la nomenclature doit être révisée.
8. Le Conseil salue les travaux réalisés en vue d'établir des synthèses cohérentes des sources statistiques pour une meilleure connaissance de **l'emploi et des rémunérations des hommes et des femmes des trois Fonctions Publiques**. Il suivra avec intérêt les travaux engagés sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en lien avec l'évolution de l'emploi dans le secteur privé et encourage la mise à disposition d'information détaillée au niveau local.